



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Université
d'ORLÉANS**

Procès-Verbal : Commission Formation et de la Vie Universitaire

Formation Plénière

Séance du lundi 15 septembre 2025

Membres élus de la Commission Formation et Vie Universitaire du Conseil Académique :

Civilité	Nom	Présent(e)	Absent(e)	Représenté(e) par :
Monsieur	ABRAHAM Romain	X		
Madame <i>Monsieur</i>	ALAMELOU Emma (Titulaire) <i>Gilot Quentin (Suppléant)</i>		X	
Monsieur	BARTOUT Pascal	X		
Madame	BEGUIN-VINCENT Geneviève	X		
Madame	BELAYACHI Naïma		X	
Madame <i>Madame</i>	BEN SAAD Cyrine (Titulaire) <i>BAYSAL Evin (Suppléante)</i>		X	
Monsieur <i>Madame</i>	BENELCAID Ziyad (Titulaire) <i>MOK Juliette (Suppléante)</i>		X	
Monsieur	BENSAID Abdelkrim		X	
Monsieur <i>Madame</i>	BOUDES Alexis (Titulaire) <i>DOUDJEDID Agnès (Suppléante)</i>	X		
Monsieur	CARBONNELLE Etienne	X		
Madame <i>Monsieur</i>	COLAFRANCESCO-BOURGEON Léa (Titulaire) <i>GUILLONEAU Hugo (Suppléant)</i>		X	
Monsieur	DI NALLO Bruno		X	
Madame	ETEVEZ Laure		X	
Madame	FROMONT HANKARD Gaëlle	X		
Madame <i>Monsieur</i>	GUEYE Binta (Titulaire) <i>TSAGNELET Exauce (Suppléant)</i>		X	
Madame	IBARGUEN-VARGAS Nylza Yadira		X	M. Fabrice Miguel
Madame	INGARAO Aurore		X	M. Florent Malrieu
Monsieur <i>Madame</i>	JAFFRE Raphaël (Titulaire) <i>LABONNETTE Lucie (Suppléante)</i>		X	
Madame	LEJEUNE Véronique	X		
Madame	LEPEINTRE Angélique	X		
Madame	LOTH Karine	X		
Madame	LOUBERE Stéphanie		X	M. Pascal Bartout
Monsieur	MALRIEU Florent	X		
Monsieur <i>Madame</i>	MCLAUGHLAN Gérard (Titulaire) <i>BOIN Maélys (Suppléante)</i>	X		
Monsieur <i>Madame</i>	MERMILLOD Sébastien (Titulaire) <i>VANG Elisabeth (Suppléant)</i>		X	
Monsieur	MIGUEL Fabrice	X		
Monsieur	MORIN Richard	X		
Madame	NARCISSE Sophie	X		
Monsieur	ONNEE Stéphane	X		
Monsieur <i>Monsieur</i>	PAULY Hugo (Titulaire) <i>CHABRIAND Léo (Suppléant)</i>		X	
Madame <i>Monsieur</i>	PHILIPPE Mélody (Titulaire) <i>MEDEIROS DA RESSURREICAO Danilo (Suppléant)</i>		X	
Madame	RABAUD Isabelle	X		
Madame <i>Monsieur</i>	RAYMOND Fleur (Titulaire) <i>LERAY Yoann (Suppléant)</i>	X		
Madame	RENAUD Juliette		X	M. Sébastien Ringuedé
Monsieur	RINGUEDE Sébastien	X		
Madame	SIEGWALD Solange	X		

Civilité	Nom	Présent(e)	Absent (e)	Représenté(e) par :
Monsieur <i>Monsieur</i>	TRAORE Pierre-Keleti (Titulaire) <i>BONMARTY Mark (Suppléant)</i>		X	M. Alexis Boudes
Monsieur <i>Madame</i>	ZONGO Abdoul-Aziz (Titulaire) <i>OUCHQIR Rim (Suppléante)</i>		X	

Art 27 des statuts de l'université (CAc) qui s'applique à la CFVU

Le Conseil ne peut valablement siéger que si le tiers des membres composant la formation est présent et si la moitié est présente ou représentée.

Conseils	Effectif statutaire	Membres en exercice	Quorum	Dont 1/3 présents
CFVU	40	38	20	13

En début de séance : Nombre de présents : 19 / Procurations : 5 / Total votants : 24.

Invités à la séance (par ordre alphabétique) :

- Mme Valérie AUFRERE, Directrice adjointe DEVE
- M. Matthieu EXBRAYAT, VP Numérique
- M. Fabrice FITZÉ, Directeur de la DEVE
- Mme Gladia FOFANA-GODARD, Secrétaire de séance
- M. Nicolas LANDRY, Directeur Adjoint, Bien-être étudiant et Culture
- Mme Caroline LORIOT, DGSA FVE
- Mme Camille QUIGNON, Ingénieur pédagogique Learning Lab UO
- M. Luc VAN COUWELAAR, Directeur DOIP

Le quorum étant atteint, M. Sébastien RINGUEDE, le Vice-président de la Commission Formation et Vie Universitaire, ouvre la séance à 14h08.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le Vice-président annonce aux membres de la CFVU, le décès brutal de Mme Annick PELLATI, Directrice de l'Observatoire de la Vie Étudiante (OVE). Elle entamait un quatrième mandat au sein du Collège BIATSS de la CFVU.

Mme Annick PELLATTI savait faire valoir ses convictions fortes et était très investie dans la vie de l'établissement et au sein de cette CFVU. Nous lui rendons un dernier hommage en observant une minute de silence.

Le Vice-président CFVU interroge les membres présents pour déterminer s'il y a des questions diverses à traiter en fin de séance.

En l'absence de question, le Vice-président CFVU propose de débiter la séance.

1. Bilan des effectifs de Parcoursup et de Mon Master.

a) Parcoursup

Le Vice-président invite M. Luc Van Couwelaar, Directeur de la DOIP, à présenter le point Parcoursup.

M. Van Couwelaar explique que l'ensemble des données proviennent de Parcoursup et d'APOGÉE (Application Pour l'Organisation et la Gestion des Étudiants et des Enseignements) et se stabilisent au 1^{er} septembre 2025.

Dans la présentation, on peut observer le nombre d'inscrits par composantes, notamment le nombre de néobacheliers et le type de baccalauréat obtenu (BAC général, technologique ou professionnel).

On constate que les proportions de néobacheliers sont relativement élevées dans les IUT, le département de Médecine et Polytech.

Ensuite, M. Van Couwelaar fait une analyse de chaque composante en mettant en corrélation la capacité d'accueil de la composante avec le nombre de propositions acceptées arrêté au 12 septembre 2025. On retrouve également d'autres informations comme le nombre de propositions refusées et le nombre de candidats classés.

Le VP CFVU précise que le nombre de candidats classés ne prend pas en compte les étudiants qui ont candidaté via la procédure complémentaire ou qui nous ont été adressé à la Commission d'Admission à l'Enseignement Supérieur (CAES) qui a pour objet, lorsqu'elle est saisie par les candidats sans affectation de faire des propositions de vœux dans des formations qui n'ont pas encore atteint leur capacité d'accueil maximale.

On peut également observer que certains candidats ne s'inscrivent pas malgré la validation de leurs vœux. Parfois, ils omettent d'annuler leurs vœux sur Parcoursup lorsqu'ils ont soit accepté à une formation hors Parcoursup, dans d'autres cas, il s'agit de vœux de secours en cas de non-validation de leurs année (étudiants en PASS ou en CPGE). Lorsque l'inscriptions n'est pas observée, ces places sont généralement reproposées à des candidats en liste d'attente.

Certaines formations sont plus attractives que d'autres (situation géographique, nombre de places trop élevé...). Par exemple à Châteauroux, il est difficile d'attirer des candidats sur l'offre de formation de l'UFR LLSH.

Les formations Minerve et les parcours LAS-Accès Santé ont rencontrés un grand succès. Cela résulte d'une campagne de communication efficace menée dans les divers salons et forums.

Le VP CFVU informe que le parcours PASS Droit sur Parcoursup ne sera ouvert cette année. La responsable de cette formation à Orléans et à Tours a souhaité quitter ses fonctions de responsable de formation au début du mois de juillet. Cela a conduit à la fermeture de cette formation. Les candidats ont eu la possibilité de se réinscrire à la formation de leur choix sans contrainte.

M. Van Couwelaar fait remarquer que les formations avec des effectifs réduits se remplissent de manière satisfaisante.

M. Van Couwelaar souligne que la campagne Parcoursup s'est bien déroulée dans l'ensemble malgré quelques incidents techniques comme : des défaillances des connecteurs entre Parcoursup et d'APOGÉE observées à la rentrée 2025, et de personnels absents sur certaines période de l'année. L'équipe a été fortement sollicitée par les responsables de formation concernant la validation des contenus de formations et a consacré un temps considérable au paramétrage de la plateforme.

Le VP CFVU attire l'attention sur quelques chiffres en ce qui concerne l'attractivité de l'offre de formation. La proportion du nombre d'étudiants qui ont accepté définitivement une formation en phase complémentaire peut-être interprétée en deux façons : soit la capacité d'accueil est trop élevée, soit la formation a un manque d'attractivité.

De proportion d'acceptation en phase complémentaire particulièrement élevées sont observées dans les formations offertes en Géographie (60%), la L1 LEA Anglais/Allemands (50%) et la L1 Sciences du langage (45%). Mais également sur des formations dans les régions de Bourges et de Châteauroux.

Mme Loth souligne également la concurrence avec toutes les écoles privées pour les formations de Mathématiques.

M. Van Couwelaar conclut en indiquant que les responsables de formation doivent saisir en ligne un rapport public au plus tard à la mi-octobre 2025. Ce rapport informatif et pédagogique, présentera des éléments généraux de bilan de la procédure de l'année en cours, des recommandations destinées aux candidats qui souhaitent postuler à des formations.

➔ [Présentation chiffré en annexe.](#)

Mme Béguin :

S'interroge sur un nombre plus important de propositions d'admission et d'inscrits que la capacité d'accueil pour la formation de Licence 1 en Droit général.

Le Vice-Président :

Oui, effectivement, à la demande du rectorat nous avons augmenté la capacité d'accueil de certaines formations afin de prévenir les abandons au cours de l'été. Cela a été équilibré pour l'ensemble des formations concernées sauf pour la Licence de Droit.

M. Bartout :

Est-il possible d'intégrer la réponse « NON » sur les formations Minerve ? Car c'est un parcours d'excellence Recherche et les dossiers ne sont pas corrélés avec la formation.

Le Vice-Président :

Il est impossible de dire « NON ». Il ne s'agit pas d'une formation de Licence générale sélective. C'est la capacité d'accueil qui est déterminante.

b) Mon master

Le VP CFVU présente ces données en mettant en avant la capacité d'accueil des formations et le nombre de propositions acceptées définitivement.

Les inscrits sont issus de Mon Master mais on retrouve également des redoublants autorisés à s'inscrire par la commission d'admission, des candidats d'Etudes en France et des étudiants en saine.

Dans l'ensemble, toutes les formations ont obtenu un taux de remplissage satisfaisant, sauf pour les formations Minerve.

Au 15 septembre 2025, on compte 1 631 inscriptions via Mon Master.

→ Présentation chiffré en annexe.

2. Bilan des inscrits au titre de l'année universitaire 2025/2026.

Le VP CFVU annonce 17 700 étudiants inscrits à l'Université d'Orléans au 15 septembre 2025 soit une augmentation de 900 inscriptions par rapport à la même période que l'année dernière.

Le nombre d'inscrits définitif sera connu au 15 janvier 2026, lors de la « remontée ministérielle ».

Le VP CFVU rappelle que l'an dernier, la plateforme du CROUS en charge du paiement de la Contribution à la Vie Étudiante et de Campus (CVEC) était dysfonctionnelle. Les étudiants étaient dans l'incapacité de s'acquitter de la CVEC et donc de s'inscrire administrativement.

Cette année, nous faisons de nouveau face à une difficulté avec une plateforme du CROUS cette fois-ci en charge des bourses. L'inscription administrative de certains étudiants a pu être retardée en raison des problèmes rencontrés par cette plateforme

Le VP CFVU est un peu préoccupé par cette situation mais tout est mis en œuvre pour trouver des solutions rapidement.

Ensuite, le VP CFVU présente le nombre d'inscrits par composante. On remarque une croissance globale des effectifs dans l'ensemble des composantes particulièrement au département de médecine, les IUTs et l'OSUC.

→ Présentation chiffrée en annexe.

M. Bartout :

- 1) Toutes les formations Minerve ont-elles atteint leur taux de remplissage ?
- 2) Nous avons fait le choix de ne pas faire de relance de candidats pour le parcours de Géographie. Les temps banalisés pour ce parcours Minerve sont trop importants et non compatibles avec les emplois du temps mutualisés des autres formations de Master.

Le Vice-Président :

- 1) Au niveau Master, au 25 août, seule le M1 Informatique a attribué toutes les places qu'il proposait. Le M1 Chimie qui proposait trois places n'a recruté qu'un étudiant. On observe aucune inscription sur le 7 autres parcours de Minerve de M1.
- 2) Il est recommandé de se rapprocher du VP Minerve, M. Pascal Andreazza, pour discuter de ce sujet.

3. Bilan annuel d'activité de la Direction des Etudes et de la Vie Etudiante (DEVE) 2024/2025.

Le Vice-président invite M. Fabrice Fitzé, Directeur de la DEVE, à présenter ce point.

M. Fitzé débute sa présentation en expliquant que l'on retrouve deux grands domaines au sein de la DEVE : le domaine études/scolarité et le domaine Vie étudiante.

a. Le domaine études la scolarité

Les missions principales de la DEVE :

- Élaborer des calendriers universitaires avec les composantes,
- Préparer et superviser les campagnes de candidatures et d'inscriptions,
- Piloter des campagnes d'actualisation des maquettes de formations et des M3C,
- Paramétrage des applications métiers (Parcoursup, MonMaster, e-candidat, Apogée, SAGHE, ADE),
- Cadrer l'activité et veiller au respect des réglementations, procédures et des calendriers,
- Accompagner les composantes (actions de formation, référents fonctionnels),
- Animer la filière métiers (réunion des responsables et gestionnaires de scolarité),
- Préparer et suivre les campagnes d'accréditation de l'offre de formation,
- Gérer l'offre des Unités Enseignements d'Ouvertures Transversales (UEOT).

M. Fitzé nous part des réalisations et des projets en cours au sein de la DEVE, on retrouve :

- Le déploiement du Système Automatisé de Gestion des Heures d'Enseignement (SAGHE) qui sort du mode projet.
- L'affichage des M3C sur la plateforme Ametys qui permet affichage de l'offre de formation de l'université.
- La mise en œuvre de la signature rectorale dématérialisée depuis l'an dernier.
- La contribution à la refonte de l'activation de l'ENT étudiant.
- La mise en qualité des données issues d'Apogée (archivage)
- L'accompagnement du dispositif « Carte d'Aide à la Restauration Étudiante » (CARE) piloté par le CROUS (site Issoudun et INSPE Châteauroux).
- L'évaluation des enseignements par les étudiants (expérimentation sur une cohorte STAPS en 2024-2025).

M. Fitzé explique que la DEVE est à pied d'œuvre sur d'autres chantiers comme la mise en place du nouveau dispositif contrat étudiant, l'ouverture de nouvelles formations comme la LP Guide conférencier et les parcours Minerve, le suivi des étapes des nouvelles accréditations et la création des étapes de formations CPGE.

Les perspectives très proche est le renforcement du service central de scolarité (recrutement en cours) et de contribuer à la mise en place d'une Gestion Electronique des Documents (GED)

A moyen/long terme la DEVE prévoit :

- Le déploiement de la plateforme PEGASE
- La généralisation de l'utilisation d'Ametys pour l'affichage et l'actualisation des M3C
- La mise en place d'un formulaire unique pour les recours des étudiants (via l'outil démarches simplifiées)
- La généralisation progressive de l'évaluation des enseignements par les étudiants

b. Le domaine Vie étudiante

Dans le cadre de la mise en œuvre du schéma directeur de la vie étudiante et de la gestion des fonds CVEC, le rôle de la DEVE est de :

- Accompagner et de favoriser le développement de la vie associative étudiante,
- Contribuer à la valorisation des engagements étudiants (2 UEO, engagement associatif et électif, engagement civique),
- Concevoir et proposer une programmation culturelle répondant aux attentes des étudiants
- Proposer et organiser des actions et événements favorisant le bien-être étudiant,
- Favoriser l'intégration des étudiants via des événements phares (Happy Campus Day),
- Organiser et piloter la campagne d'appel à projets CVEC,
- Préparer le budget CVEC et en suivre l'exécution,
- Accompagner les porteurs de projets CVEC.

M. Fitzé décrit une dynamique d'accompagnement autour de différentes structures comme le Guichet de l'AIDE (information et aide financière), la passerelle handicap (handicap permanents ou temporaires). La contribution au Guichet unique piloté par la Direction des Relation International (DRI) (orienter et inscription des étudiants internationaux). La DEVE propose également l'accompagnement des projets associatifs étudiants et des élus étudiants (montage de dossiers, aide à l'organisation et à la réalisation d'événements culturels).

La DEVE a mené des actions phares en étant chefferie des projets Happy Campus Day (HCD) et de l'application mobile de l'Université.

Par ailleurs, le guichet de l'AIDE a obtenu la labellisation « information Jeunesse ».

M. Fitzé mentionne le remplacement du système sonore du Bouillon qui sera inauguré prochainement. Au cours de l'année 2024-2025, il y a eu un total de 136 événements. La vente de la billetterie est plus significative auprès des personnes externes à l'université.

En conclusion, on recensait au mois de juin 2025, 131 associations étudiantes actives et 126 dossiers de demandes déposés au Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE) donc 83 subventionnées.

M. Carbonnelle :

Est-ce qu'il est envisageable d'organiser une présentation de l'outil d'évaluation des enseignements dans le département de médecine ?

M. Fitzé :

Oui, dès que l'agent aura pris ses fonctions et sera formé à cet outil de travail, il viendra à la rencontre des composantes et des enseignants.

M. Onnée :

En ce qui concerne le processus d'évaluation, il serait préférable que chaque enseignant reçoive son évaluation pour une meilleure visibilité. N'est-il pas préférable de filtrer certains commentaires lors de la transmission ?

Le Vice-Président :

Un comité de pilotage est en train de se constituer autour de l'évaluation des enseignements. Le VP propose à M. Onnée d'intégrer ce COPIL.

M. Fitzé :

Ces questions peuvent faire l'objet d'un paramétrage très fin et spécifique dans le nouvel outil.

M. Boudes :

Fait part de ses préoccupations concernant les réponses des étudiants qui ne font pas toujours preuve de diplomatie.

Le Vice-Président :

Il est vrai que les étudiants ont tendance à s'exprimer de manière très ouverte sur les commentaires libres. L'évaluation n'a pas pour but d'évaluer l'enseignant, mais l'enseignement.

Mme Raymond :

De par son expérience à l'OSUC, il n'y a pas vraiment de débordement dans les réponses des étudiants. Les évaluations sont bien structurées, les retours sont positifs et non agressifs.

Mme Loth :

Un répondant avec un commentaire négatif sur une centaine d'étudiants cela peut être problématique statistiquement au niveau du résultat.

M. Fitzé :

L'outil permettra de faire des relances, l'évaluation pourra être demandée en fin de cours en présentiel par exemple. Par ailleurs les champs « saisie libre » n'ont pas été expérimentés.

M. Bartout :

Quelles sont les mesures d'urgence prises pour le logement afin d'apporter de l'aide aux étudiants étrangers ? Il y a quelques années, il y avait des chambres disponibles dans le bâtiment IRD. Sont-elles encore accessibles ?

Le Vice-Président :

Je n'ai pas d'information en ce qui concerne les chambres de l'IRD. J'ai échangé avec le Vp Vie des Campus, M. Frédéric Moal, qui m'a fait part de son désarroi. Tous les dispositifs d'hébergement d'urgence sont saturés, (auberge de jeunesse, chèque vacances...). C'est catastrophique, nous avons des étudiants qui dorment dehors ou à la gare.

Mme Lepeintre :

Il est envisageable que la résidence des apprentis puisse apporter des solutions d'hébergement dans l'urgence. On retrouve, une offre pour des logements neufs au centre-ville d'Orléans mais le coût est extrêmement élevé.

Le Vice-Président :

Le CROUS est mobilisé mais il n'y a aucune solution pérenne pour le moment. Les étudiants sont orientés vers le Guichet de l'AIDE mais il rappelle que loger les étudiants n'est pas dans la liste des missions confiées à l'université !

Mme Raymond :

L'année 2025 est vraiment problématique sur l'absence de logement. J'ai eu des échanges avec des homologues de villes différentes. Ils m'informent qu'ils font face à la même difficulté avec des étudiants sans domicile fixe et une crise dans le domaine du logement.

Le Vice-Président :

L'Université a été contactée par l'entreprise Airbnb, elle propose un partenariat de location de logement via leur plateforme. Une discussion est entamée avec les différents acteurs. Cela pourrait être un peu long.

Mme Raymond :

Afin d'éviter l'absence des étudiants en commission FSDIE. Est-il possible de permettre la présence d'élus étudiants suppléants ?

Les commissions ont lieu sur des demi-journées ou des journées entières, il est difficile de se libérer entre les cours et les autres obligations.

Le Vice-Président :

J'en fais part au responsable du service associatif et citoyenneté, M. Boche et au Vp Vie de Campus M. Moal. C'est un débat qu'il faut avoir au sein de la commission FSDIE. Je suis favorable à cela et il est essentiel de trouver des volontaires.

INSTANCE CFVU**4. 5. 6. [Approbation] Relevé de conclusions relatif aux séances CFVU**

Le Vice-président demande s'il y a des observations ou des rectifications à effectuer sur les relevés de conclusions du 12 mai 2025, du 6 juin 2025 et du 30 juin 2025.

M. Boudes demande une correction concernant la mise à jour de la liste d'émargement. La demande a été prise en compte en amont par la secrétaire de séance après consultation du service juridique.

Le Vice-président soumet au vote les relevés de conclusions relatifs aux séances du 12 mai 2025, du 6 juin 2025 et du 30 juin 2025.

Effectif statutaire :	40
Membres en exercice :	38

Quorum :	Atteint
Membres présents :	19
Membres représentés :	5
Total :	24

Décompte des votes :

Abstentions :	0
Votants :	24
Blancs ou nuls :	0

Suffrages exprimés :	24
Pour :	24
Contre :	0

Vote de la Commission : La CFVU adopte à l'unanimité sur les relevés de conclusions relatifs aux séances du 12 mai 2025, du 6 juin 2025 et du 30 juin 2025.

Pédagogie - Formation**7. [Délibération] Révision de la réglementation générales des études**

Le Vice-président explique qu'il représente la réglementation des études afin de réintégrer un paragraphe dans le dispositif général qui avait disparu. Ce paragraphe traite du report automatique de la note de session 1 à la session 2 en cas d'absence justifiée.

Le Vice-président soumet la révision de la réglementation générales des études au titre de l'année universitaire 2025/2026.

Effectif statutaire :	40
Membres en exercice :	38

Quorum :	Atteint
Membres présents :	19
Membres représentés :	5
Total :	24

Décompte des votes :

Abstentions :	0
Votants :	24
Blancs ou nuls :	0

Suffrages exprimés :	24
Pour :	24
Contre :	0

Vote de la Commission : La CFVU adopte la révision de la réglementation générales des études au titre de l'année universitaire 2025/2026.

8. [Délibération] Catalogue des Unités d'Enseignements d'Ouverture Interne (UEOI) de l'UFR DEG et de l'UFR ST au titre de l'année universitaire 2025/2026.

Le Vice-président rappelle que les UEOI de l'UFR LLSH ont été votées à la fin de l'année universitaire 2024-2025. Aujourd'hui il présente les catalogue d'UEOI de l'UFR DEG et de l'UFR ST.

Un débat s'engage autour des UEOT qui, pour, la plupart, n'ont pas été proposés aux étudiants de l'UFR LLSH et de l'UFR DEG.

M. Boudes :

Certains étudiants ont été surpris de l'absence de certains UEOI dont la Langue des signes.

Le Vice-Président :

Sans l'accord préalable de la DEVE, les responsables de filière n'ont pas proposé d'inscription à certaines UEOT, comme la langue des signes. Pourtant les UEOT langue des signes, valorisation des engagements associatifs et électifs étudiants, valorisation civique étudiant ...sont très demandées.

Mme Boin :

Avez-vous eu connaissance de la raison de ce refus ? Ce sont des UEOT très demandées et importantes pour les étudiants.

Le Vice-Président :

Je n'ai pas encore eu le motif de la non-proposition aux inscriptions. Peut-être une organisation d'emploi du temps difficile. Je regrette cette décision d'une part pour les étudiants et d'autre part pour le travail accompli des collègues en scolarité.

Un débat s'installe autour de la non-proposition d'inscriptions des UEOT. Il y a une grande incompréhension dans l'assemblée sur cette décision. L'inscription aux UEOT devrait être laissé au choix des étudiants. Les élus proposent de délibérer sur cette question lors d'une prochaine CFVU afin de maintenir l'ouverture des UEOT.

Il est remarqué que dans certaines UEOT, les notes sont systématiques très élevées, voire trop élevées. Le VP CFVU précise qu'étant données les différences de coefficients entre les enseignements disciplinaires et les enseignements d'ouverture, il n'est pas possible de valider une licence uniquement au moyens des notes des enseignements d'ouverture.

Le Vice-président soumet au vote le catalogue des Unités d'Enseignements d'Ouverture Internes au titre de l'année universitaire 2025/2026.

Effectif statutaire :	40
Membres en exercice :	38

Quorum :	Atteint
Membres présents :	19
Membres représentés :	5
Total :	24

Décompte des votes :

Abstentions :	0
Votants :	24
Blancs ou nuls :	0

Suffrages exprimés :	24
Pour :	24
Contre :	0

Vote de la Commission : La CFVU adopte à l'unanimité le catalogue des Unités d'Enseignements d'Ouverture Internes de l'UFR DEG et de l'UFR ST au titre de l'année universitaire 2025/2026.

9. [Délibération] Maquettes pédagogiques et aménagements des modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) au titre de l'année universitaire 2025-2026 des formations des composantes : UFR DEG, UFR ST, UFR LLSH, l'OSUC, l'INSPE et le DFM.

Le Vice-président présente la dernière vague de maquette de formation pour l'année 2025-2026. Des échanges ont lieu autour des modifications mineures. Le Vice-président propose un vote pour l'ensemble des composantes.

Ci-dessous la liste des formations par composantes présentées ou représentées aux votes :

Composantes	Formations
UFR LLSH	Licence Double diplôme Histoire Droit
	Licence Langues, Littératures et Civilisations étrangères (LLCER) Anglais
	Licence Langues, Littératures et Civilisations étrangères (LLCER) Espagnol
OSUC	Licence Science de la Terre
UFR DEG	Licence Droit Général parcours Histoire double diplôme
	Double Licence Droit EG
	Master Droit Privée
	Master droit Public parcours MAP
	Master Economie Internationale
UFR ST	Licence Mathématiques
	Licence 3 Mathématiques CAPES
	Licence 3 Physique Minerve
	Licence Sciences de la Vie
	Licence Informatique
	Master 1 MIAGE
	DU Préparation mentale
INSPE	Master MEEF 2 nd degré Mathématiques
	Master MEEF 1 ^{er} degré
DFM	DFGSM - Cycle 1 & 2
	Module Santé PASS/LAS

Le Vice-président soumet au vote les propositions de modifications relatives aux maquettes pédagogiques et aux M3C des formations au titre de l'année universitaire 2025-2026 des composantes : UFR DEG, UFR ST, UFR LLSH, l'OSUC, l'INSPE et le DFM.

Effectif statutaire :	40
Membres en exercice :	38

Quorum :	Atteint
Membres présents :	19
Membres représentés :	5
Total :	24

Décompte des votes :

Abstentions :	0
Votants :	24
Blancs ou nuls :	0

Suffrages exprimés :	24
Pour :	24
Contre :	0

Vote de la Commission : Les propositions de modifications aux maquettes de formation pédagogiques et les M3C des formations des composantes : UFR DEG, UFR ST, UFR LLSH, l'OSUC, l'INSPE et le DFM sont adoptées à l'unanimité des votants.

→ Les maquettes pédagogiques sont jointes en annexe.

10. [Délibération] Principe de mise en œuvre de la maquette pédagogique - DU Systèmes d'Information Géographique (SIG).

Ce point est reporté à une date ultérieure.

VIE ETUDIANTE

11. [Point d'information] Faites connaissance avec votre université - PAON : Parcours d'Accueil et d'Orientation Numérique.

Le Vice-président invite Mme Camille QUIGNON, Ingénieure pédagogique au Learning Lab, à présenter ce point.

Mme Quignon explique que le Parcours d'Accueil et d'Orientation Numérique (PAON) est un dispositif créé par le Learning Lab. Il est accessible par le biais d'un service au Learning Lab et également en ligne.



Ce dispositif est accessible à tous les étudiants, en particulier aux primo-arrivants. Il permet la configuration des outils numériques, mais également une intégration dans la communauté universitaire afin de faciliter la vie de l'étudiante.

a) En ligne

Il y a deux chemins pour accéder au PAON :

- Soit en passant par le site web de l'université, sur la page « Connectez-vous » pour les étudiants n'ayant pas encore un compte ENT (Espace Numérique de Travail). On y retrouve un récapitulatif des informations essentielles en format foire aux questions. Avec des questions types : comment se connecter au Wi-Fi ? Comment faire mon inscription pédagogique ?

- Soit sur CELENE, dans la rubrique « Réussite étudiante_PAON », « Ma rentrée universitaire », « campus », « composante ». On accède à son espace et consulte des tutoriels techniques et des bonnes pratiques par étape.

Un alias sous ticketing est également disponible pour poser des questions : aide.paon@univ-orleans.fr

b) En présentiel

On peut compter sur des tuteurs numériques qui sont souvent d'étudiants passés par une première année et conscients des difficultés que rencontrent les nouveaux étudiants. Ils effectuent des permanences en bibliothèque universitaire ou salles informatiques, organisent des ateliers sur des thèmes importants et participent aux différents événements de l'Université comme le Happy Campus Day, JPO, Forums. Leur présence permet de rassurer et d'accompagner les futurs étudiants.

Pour l'année 2025-2026 :

- 14 tuteurs ont été recrutés, ils seront présents sur tous les sites.
- Environ 400 étudiants inscrits dans un cours PAON/CELENE
- Plus de 400 tickets sur alias aide.paon@univ-orleans.fr
- Plusieurs ateliers réalisés en présentiel



Les Perspectives

Nous prévoyons des mises à jour continues du PAON et de CELENE afin de répondre aux besoins des étudiants.

Dans le but de répondre aux problématiques des étudiants redoublants ou des étudiants en réorientation, la rubrique "PAON +" a été créée et est alimentée.

Nous sommes ouverts à toute proposition visant à enrichir ce dispositif, en travaillant en collaboration avec les services (DEVE, DOIP, SSU).

Des ateliers numériques sont à venir sur des problématiques essentielles (IA, sécurité informatique)

Mme Quignon conclut en rappelant que leur objectif est de continuer d'encourager l'intégration dans la communauté universitaire et la réussite étudiante.

Le **Vice-président** demande si les nouveaux arrivants ont toujours la possibilité de faire des visites virtuelles par composante.

Mme Quignon :

Ces visites virtuelles sont encore d'actualité. Le service numérique propose un QR Code pour y accéder.

Mme Rabaud :

Quelle est la procédure pour supprimer ses cours sur la plateforme Celene ?

Mme Quignon :

Vous pouvez écrire à aide.celene@univ-orleans.fr ou contacter votre référent numérique. Soyez prudent avec la procédure. La suppression du cours est irréversible. Il est possible de se réinscrire ou de mettre à jour son compte.

M. Boudes :

En naviguant sur le serveur Linux, il est difficile de trouver le serveur de la messagerie. Est-il prévu un tutoriel mode d'emploi comme vous faites pour les autres serveurs Thunderbird, Outlook ... ?

Mme Quignon :

La Direction des Systèmes informatiques (DSI) n'encourage pas cette pratique mais je me renseignerais pour savoir dans quelles mesures cela est réalisable. Par ailleurs, nous ne pouvons pas fournir ce guide en raison de contraintes de personnel et de temps. Nous sommes ouverts à toute suggestion de tutoriel sur Linux.

M. Exbrayat :

La majeure partie du matériel informatique de l'université repose sur le système Windows. C'est la méthode la plus fréquemment révisée.

Mme Loth :

La plateforme manque d'ergonomie. Il y a une quantité excessive de clics à réaliser et souvent les étudiants renoncent avant d'atteindre les rubriques « inscription » et « cours en ligne ».

Mme Quignon :

Je prends note de cette difficulté, celle-ci est liée au fonctionnement de la plateforme. Ce sont de bonnes habitudes à adopter. On a remarqué ces abondants au niveau des rubriques Celene-PAON. Les cours ne sont pas ouverts à tous pour des raisons de sécurité informatique. De plus, les étudiants ne sont pas autorisés à se désinscrire eux-mêmes.

12.[Point d'information] La nouvelle application mobile de l'université.

Le Vice-président invite M. Nicolas Landry, Directeur Adjoint - Bien-être Etudiant et Culture et M. Matthieu Exbrayat, Vp Numérique à présenter ce point.

M. Landry informe que l'application mobile UnivOrléans est accessible depuis le 8 janvier 2024. L'objectif principal était de faciliter l'accès des étudiants à leurs emplois du temps personnalisés. Par la suite, de nouvelles demandes et évolutions ont été exprimées.

M. Landry dresse un état des lieux, en commençant par l'estimation du nombre d'utilisateurs. Il fait une comparaison entre juillet 2024 (3 044 utilisateurs étudiants) et juillet 2025 (4 093 utilisateurs étudiants). Le mois de juillet représente la fin de l'année universitaire, les résultats aux examens et le départ des diplômés.

Bien que le nombre d'utilisateurs soit en croissance, M. Landry souhaite que l'application ait un impact plus marqué sur les étudiants. Notamment sur les emplois du temps personnalisés mais également sur la prise en main des autres briques comme la messagerie, les événements mensuels où à venir, la géolocalisation sur le campus...

M. Landry rappelle deux points d'attention, il faut que l'étudiant indique sa composante de formation et que les groupes soient saisiés dans l'application de gestion des emplois du temps (ADE). Ce qui permet aussi aux enseignants et aux enseignants-chercheurs d'accéder à leurs emplois du temps personnalisés.

M. Exbrayat rajoute que la mise en place et la gestion de l'application sont très transverses. On y retrouve l'aspect scolarité, l'aspect Vie étudiante, l'aspect communication, l'aspect Informatique et numérique...

Le but du Comité de Pilotage (COPIL), qui joue un rôle décisionnaire, était de mettre en place un mode de fonctionnement clair pour les utilisateurs de l'application. Les points opérationnels et les réflexions de terrain ont été menées par des groupes de travail. Et un suivi des évolutions de l'application sera encadré par un comité de suivi, en se basant sur les retours d'expériences.

Pour mener à bien ce projet, les membres du COPIL ont été réduits en ne conservant que les principaux services ou parties prenantes. La vision stratégique a été donnée par le COPIL et les questions opérationnelles ont été soumises à la validation en se basant sur les livrables des groupes de travail.

Les groupes de travail ont été mis en place par thématique (communication, saisies des emplois du temps ...). Afin de répondre de manière optimale à la demande de l'utilisateur, chaque groupe de travail avait plusieurs axes de priorités. Les groupes de travail ont été accompagnés sur les aspects très techniques, par exemple avec la participation de chef de projet Maître d'Œuvre (MOE) et chef de projet Maître d'Ouvrage (MOA). Un livrable a été remis au COPIL.

À partir d'octobre 2025, le comité de suivi sera établi et se réunira deux fois par an. Cela permettra de suivre les retours d'expériences de l'application et de collaborer avec les autres campus et les usagers des services de proximité.

M. Landry fait part des dernières évolutions à la suite de la dernière version téléchargeable mise à jour en date du 18 août 2025 :

- Visibilité du nombre de mails non lus,
- Plus besoin de se reconnecter pour accéder à Partage (à revoir dysfonctionnel)
- Meilleure fluidité de l'affichage,
- Visibilité de l'emploi du temps général ou personnalisé,
- Améliorations de la cartographie (affichage des points d'intérêts),
- Mise en avant des événements
- Affichage des restaurants CROUS : horaires et menus.

Prochainement, on pourra y trouver avec un accès direct :

- L'affluence en bibliothèque universitaire et l'accès à son compte lecteur,
- Une rubrique signalement.
- Affichage des lieux (salle de cours, amphi...)
- Les contacts communs et personnalisés

M. Landry termine en précisant qu'une nouvelle version sera disponible à la fin 2025. Il invite à faire remonter nos difficultés ou de nos souhaits d'évolution sur l'alias aide.applimobile@univ-orleans.fr.

Une application est un projet à long terme et nécessite une évolution continue.

Vice-président :

Les vacataires auront-ils aussi la possibilité de consulter leurs emplois du temps ?

M. Exbrayat :

Normalement, si les cours sont renseignés dans APOGÉE et que les cours sont affectés dans ADE. Il ne devrait pas y avoir de difficultés.

Les pré-requis : avoir son matricule (n° Siham, pxxxxx pour le personnel et n° étudiant pour les étudiants) et activer à son Espace numérique de travail (ENT).

Mme Rabaud :

Les étudiants étrangers, les étudiants ERASMUS peuvent-ils accéder facilement à leurs emplois du temps personnalisés ?

M. Landry :

L'emploi du temps est rattaché au numéro étudiant. Ils ne rencontreront aucune difficulté si les pré-requis sont respectés.

Mme Aufrère :

Est-ce que l'application permet aux composantes de publier leur propre communication ? Par exemple, la campagne d'inscription pédagogique par le web.

M. Landry :

Oui, bien sûr, il existe deux moyens de véhiculer l'information. Premièrement l'application récupère toutes les informations déjà disponibles sur le site internet. Deuxièmement, un événement peut être saisi directement via l'application.

Mme Siegwald :

Comment seront mis à jour les contacts personnalisés des étudiants ?

M. Landry :

La DEVE a fait une demande auprès des Responsables de Service Administrative (RSA) dans ce sens au mois de juillet 2025. Toutes les composantes ont répondu favorablement. C'est évolutif et vous pouvez contacter aide.applimobile@univ-orleans.fr pour des demandes spécifiques.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h20.

Le Vice-président Commission Formation et Vie
Universitaire

Sébastien RINGUEDE

